

PROPOSITIONS DE DPC-SANTE UNIVERSITE (DPCSU)

Réunion du 25 novembre 2016 à Dijon

A PROPOS DES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES ACTIONS DE DPC PAR LES CSI ET DES PERSPECTIVES NOUVELLES

- **Préalables**
 - simplifier les critères
 - en déduire une grille utilisable par les Universités
- **Partenariat et sous-traitance**
 - Ne concerne pas directement l'Université
 - L'université dispose :
 - d'expertises adéquates à disposition dans la plupart des domaines d'action du champ de la santé
 - d'intervenants dont la notoriété est attestée par leurs titres et travaux
 - Sauf si des universitaires servent d'experts pour d'autres organismes de DPC
 - Une réflexion est nécessaire sur un mode de conventionnement avec l'Organisme de DPC accueillant l'enseignant-chercheur, facilement utilisable pour les deux parties
 - Eviter l'auto-attribution des champs d'expertises
 - Privilégier la construction universitaire de savoirs en réseau plutôt qu'un simple étiquetage d'actions
 - Utiliser les logos universitaires à bon escient
 - Les réserver aux partenariats, en excluant toute sous-traitance
- **Méthodes HAS**
 - Compléter les fiches d'évaluation de pratiques professionnelles (EPP) et de gestion des risques (GDR) établies par la HAS, par des fiches d'actions cognitives établies par l'Université. Pourraient entre autres trouver place ici :
 1. La modularisation des Diplômes d'Université
 2. L'approche par compétences (APC)
 3. La formation par concordance...
 - Construire des Centres de Preuves en partenariat avec la HAS
 1. Basés sur une analyse bibliographique actualisée et la recherche de données factuelles issues de l'EBM
- **Conception des actions universitaires**
 - Décrire et fournir l'organigramme du Conseil Scientifique et Pédagogique du Département ou de l'Unité Mixte de DPC en santé chargé de :
 1. Vérifier l'adéquation du contenu de l'action avec les orientations prioritaires du DPC
 2. Vérifier la conformité de l'action avec l'éthique du DPC
 3. Colliger et analyser les Déclarations de Liens d'Intérêts (DLI) des concepteurs et des intervenants
- **Contenu des actions**
 - Expliciter les objectifs en verbes d'action
 - Décrire les modalités d'évaluation
 - Mesure des acquis (pré-post tests, grille d'évaluation à distance...)
- **Inscrire le DPC dans une dynamique**
 - De « 4^{ème} cycle » personnalisé d'approfondissement des connaissances et de maintien des compétences en santé,
 - replaçant l'université à sa juste place dans la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) des professionnels de santé
 - en valorisant l'offre de diplomation et de formations courtes
 - en construisant des diplômes de nature à satisfaire les besoins de formations multidisciplinaires et transdisciplinaires.
 - Et non pas de re-certification *stricto sensu* des professions de santé dont la sémantique est différente d'un point de vue légal et recouvre la reprise d'activité :
 - après cessation d'activité prolongée
 - après insuffisance professionnelle avérée
- **Créer des Centres de preuves, en collaboration avec la Haute Autorité en Santé**
 - Réunissant plusieurs universités autour de thématiques de santé identifiées
 - Dans le champ de leur excellence universitaire
 - Pour un meilleur niveau de performance dans les recommandations de l'agence concernant la gestion des soins
 - En accord avec les souhaits de documentation efficiente des jeunes professionnels de santé.
